

Rôle et missions du Responsable de la prévention du risque infectieux (PRI) en établissement médicosocial

Contexte

Le risque infectieux associé aux soins est une réalité dans les établissements médicosociaux (EMS) recevant des personnes âgées ou en situation de handicap, incluant l'émergence de résistance bactérienne aux antibiotiques et la survenue d'épisodes de cas groupés ou d'épidémies.

La prévention du risque infectieux a fait l'objet depuis 2005 de différents programmes nationaux, impliquant de manière grandissante le secteur médicosocial, la dernière Stratégie nationale de prévention des infections associées aux soins concernant la période 2022-2025.

Le dispositif d'évaluation de la qualité construit par la Haute Autorité en Santé (HAS), s'appuie depuis mars 2022 sur un référentiel national commun à tous les EMS, leur fixant pour objectif de définir et mettre en œuvre une stratégie de prévention et de maîtrise du risque infectieux.

Objectifs pédagogiques

S'approprier le rôle et les missions du responsable PRI en EMS :

- Identifier et différencier tous les éléments de la gestion du risque infectieux
- Définir pour sa structure une stratégie de prévention et maîtrise du risque infectieux, s'assurer de sa mise en œuvre et de son suivi
- Communiquer sur la PRI auprès des différents acteurs internes et externes.

Publics

Responsables ou futurs responsables de la prévention du risque infectieux en établissement médicosocial (EHPAD, EAM, MAS, IME...)

- Médecins coordonnateurs
- Cadres de santé, Infirmiers coordonnateurs (IDEC)
- Directeurs et responsables de structures
- Toute personne amenée à être responsable PRI

Responsable pédagogique

CPias Auvergne Rhône-Alpes

Dates et lieu :

19 et 20 juin 2025

Hôpital Henry Gabrielle
20 route de Vourles
69230 St-Genis-Laval

Durée :

2 jours

Effectif :

15 personnes

Prix :

430 € par participant

Méthodes pédagogiques

Cours magistraux
Documents pédagogiques
Echanges et cas concrets

Programme indicatif

- Connaissances de bases sur le risque infectieux et les principales mesures de prévention
- Organisation de la PRI dans l'établissement (acteurs, leviers, ressources à mobiliser) en réponse au contexte réglementaire (stratégie nationale 2022-2025, évaluation HAS, indicateurs, plan bleu, DARI, plan d'action...)
- Éléments clés d'un programme de prévention et contrôle des infections (PCI) : Prévention (recommandations, stratégie d'implémentation), Communication, Formation, Evaluation des pratiques, Surveillance, Gestion d'une alerte et démarche de signalement d'un épisode de cas groupés ou épidémie.